

**A**LORS QUE LES MECANISMES BIOLOGIQUES de la procréation sont de mieux en mieux maîtrisés et connus dans les sociétés occidentales, se développent parallèlement, sous l'impulsion de la médecine et de la demande sociale, des modes de plus en plus complexes d'acquisition de la parenté. Ces nouvelles façons de « fabriquer » des parents qui remettent en cause la filiation, l'alliance, la sexualité ou encore la légalité, constituent actuellement un des champs de recherches les plus étudiés par les sciences sociales. Toutefois, c'est d'un point de vue plus strictement ethnographique, c'est-à-dire au plus près du terrain, au plus proche de la réalité sociale et dans une perspective monographique – une histoire, un cas –, qu'est abordé, dans les trois articles proposés ici, ce domaine d'études.

« Comment être parents ? », quand on a recours pour ce faire à l'adoption internationale, ou à la gestation pour autrui, et/ou à la procréation médicalement assistée ? Et, dès lors, comment les enfants ainsi conçus ou transférés, les pères et mères d'accueil mariés ou non, hétéro ou homosexuels, vont-ils œuvrer pour que se tissent entre eux des liens dits de parenté ? Il s'agit donc, au travers de ces regards ethnographiques, de tenter de mieux comprendre comment se construit, pratiquement et symboliquement, le lien entre parents et enfants apparentés ou non ? Comment se tissent ou se déchirent cette co-parentalité entre mère porteuse et parents d'intention ou entre enfants issus d'un même ventre, mais qui n'ont en commun ni mère ni père ? Comment se perpétuent ou se créent des liens entre vrais ou quasi-frères et sœurs distribués selon des familles différentes ? Telles sont quelques-unes des questions qui sont posées dans ces trois textes.

Sans prétendre à une quelconque exemplarité ou représentativité, l'analyse exhaustive de ces cas singuliers permet, nous le pensons, d'entrer de façon plus incisive dans l'analyse des différences entre parenté pratique et parenté symbolique. Ils fournissent aussi des matériaux de choix pour étudier l'articulation entre parenté sociale et parenté légale et montrer comment l'agencement de faits biologiques et sociaux concocte des configurations familiales et familiales de la parenté.